

Rapport public Parcoursup session 2025

I.U.T de Dijon - Antenne de Nevers - BUT - Informatique

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments.

Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025.

Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

I.U.T de Dijon - Antenne de Nevers - BUT - Informatique (32873)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 17%

Taux minimum de bacheliers technologiques fixé par le recteur : 50%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
I.U.T de Dijon - Antenne de Nevers - BUT - Informatique (32873)	Jury par défaut	Autres candidats	13	349	343	181	15
		Bacheliers technologiques toutes séries	13	134	133	97	15

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
I.U.T de Dijon - Antenne de Nevers - BUT - Informatique (32873)	Jury par défaut	Autres candidats	Féminin	41	41	21	2	13,3 %
			Masculin	308	302	160	13	86,7 %
			Total	349	343	181	15	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	Féminin	10	10	6	0	0 %
			Masculin	124	123	91	15	100 %
			Total	134	133	97	15	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
I.U.T de Dijon - Antenne de Nevers - BUT - Informatique (32873)	Jury par défaut	Autres candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	13	13	0	0	0 %
				Sans mention	113	111	28	5	35,7 %
				AB	137	136	91	7	50 %
				B	51	51	47	2	14,3 %
				TB	12	12	11	0	0 %
				TBF	2	2	2	0	0 %
				Total	328	325	179	14	100 %
			Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	2	2	0	0	
				Sans mention	1	0	0	0	
				AB	4	4	0	0	
				TB	1	1	0	0	
				Total	8	7	0	0	

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	4	4	1	1	100 %
				AB	2	2	0	0	0 %
				B	2	1	0	0	0 %
				TB	4	3	1	0	0 %
				TBF	1	1	0	0	0 %
				Total	13	11	2	1	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	Baccalauréat Technologique	Échec au bac	6	6	0	0	0 %
				Sans mention	46	46	25	2	13,3 %
				AB	53	52	44	7	46,7 %
				B	27	27	26	6	40 %
				TB	2	2	2	0	0 %
				Total	134	133	97	15	100 %

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
I.U.T de Dijon - Antenne de Nevers - BUT - Informatique (32873)	Jury par défaut	Autres candidats	En terminale	266	265	160	12	80 %
			En réorientation	48	48	17	2	13,3 %
			Non scolarisés	23	19	2	1	6,7 %
			Scolarité étrangère	10	10	2	0	0 %
			Autres	2	1	0	0	0 %
			Total	349	343	181	15	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	En terminale	123	123	92	15	100 %
			En réorientation	6	6	5	0	0 %
			Non scolarisés	4	3	0	0	0 %
			Scolarité étrangère	1	1	0	0	0 %
			Total	134	133	97	15	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
I.U.T de Dijon - Antenne de Nevers - BUT - Informatique (32873)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Mathématiques Spécialité & Numérique et Sciences Informatiques	134	134	106	9
			Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	80	80	40	2
			Autres doublettes	95	94	27	3
		Baccalauréat Technologique	Physique-Chimie et Mathématiques & Ingénierie, innovation et développement durable	114	114	91	15
			Autres doublettes	14	14	6	0

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
I.U.T de Dijon - Antenne de Nevers - BUT - Informatique (32873)	Jury par défaut	Mathématiques Spécialité & Numérique et Sciences Informatiques	43,4 %	43,5 %	61,3 %	64,3 %
		Mathématiques Spécialité & Physique- Chimie Spécialité	25,9 %	26 %	23,1 %	14,3 %
		Autres doublettes	30,7 %	30,5 %	15,6 %	21,4 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
I.U.T de Dijon - Antenne de Nevers - BUT - Informatique (32873)	Jury par défaut	Physique-Chimie et Mathématiques & Ingénierie, innovation et développement durable	89,1 %	89,1 %	93,8 %	100 %
		Autres doublettes	10,9 %	10,9 %	6,2 %	0 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Résultat du candidat	Notes en mathématiques et dans les matières scientifiques en terminale ou au baccalauréat (selon la situation du candidat), niveau en anglais résultats dans les matières scientifiques et progression des moyennes. Les notes des matières littéraires seront également prises en compte.	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Compétences du candidat	Méthode de travail, capacité à l'oral, qualité de l'orthographe, acquisition de la démarche scientifique, qualité de l'expression écrite et orale en langue étrangère.	Très important
Savoir-être	Savoir-être du candidat	Autonomie, capacité à s'investir, implication, capacité à fournir des efforts, concentration en classe, capacité d'organisation, esprit d'équipe, ouverture au monde et curiosité intellectuelle.	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation du candidat	Motivation, capacité à réussir dans la formation, connaissance des débouchés de la formation, connaissance des exigences de la formation, adéquation du projet aux débouchés de la formation, intérêt pour la formation, participation à des dispositifs telles que les cordées de la réussite.	Complémentaire

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Loisirs ou hobbies qui témoignent de motivation, curiosité et créativité. Activités artistiques, sportives, scientifiques, techniques ou culturelles. Pratique régulière ou accomplissements particuliers (ex : concours, spectacles, compétitions).	Participation à des associations étudiantes, sportives, culturelles ou humanitaires. Responsabilités assumées : membre actif, bénévole, organisateur d'événements, rôle de leadership. Projet citoyen ou action de bénévolat significative.	Important

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Oui.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est supérieur à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Numérique et Sciences Informatiques (EDS)
- Physique-Chimie Spécialité (EDS)
- Sciences de l'ingénieur (EDS)
- Sciences de l'ingénieur et sciences physiques (EDS)

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Ne sont pas classés les candidats dont les résultats académiques ne répondent pas aux exigences minimales attendues pour réussir dans la formation. Cela concerne notamment l'absence de résultats/commentaires satisfaisants en mathématiques, en matières scientifiques ou en anglais. Sur le plan qualitatif, les dossiers montrant un manque manifeste de méthode de travail, de capacité d'expression, de motivation ou de cohérence entre le projet et les débouchés de la formation sont également écartés. Ces critères éliminatoires visent à garantir que seuls les candidats présentant à la fois le socle académique et les aptitudes nécessaires puissent être classés et considérés à l'admission.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Chaque dossier de candidature fait l'objet d'un examen collégial assuré par l'équipe pédagogique. Cet examen donne lieu à une promulgation de classement et d'admissibilité des candidatures, validées par la sous-commission d'examen des vœux présidée par le chef de département. Enfin l'ensemble des travaux de la sous-commission d'examen des vœux est soumis à l'approbation d'un Grand Jury d'admission en BUT, conformément aux dispositions de l'arrêté du 6 décembre 2019 (Titre V - Art.17)

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Checklist rapide pour le dossier

1. Préparer le dossier

- Rassembler justificatifs et informations sur activités et réalisations.

2. Lister ses activités

- Rôle précis, réalisations concrètes, durée et régularité.

3. Valoriser compétences

- Leadership, autonomie, organisation, créativité, esprit d'équipe.
- Relier ces compétences au projet d'études.

4. Rédaction claire

- Phrases courtes et précises.
- Prioriser les activités les plus pertinentes.

5. Cohérence avec le projet

- Expliquer comment les expériences motivent le choix de la filière.

6. Authenticité et relecture

- Ne pas exagérer.
- Vérifier orthographe et syntaxe.
- Demander un avis extérieur.

Signature :

Nicolas NOIROT,

Directeur de l'établissement I.U.T de Dijon -

Antenne de Nevers